PRÉFET
DE LA RÉGION
VICE-CITY
Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet du préfet
Direction de la préfecture

Arrêté préfectoral VC-0006
Investiture des Maires
Du 12//07/2024 à Vice City
Le Préfet de Vice City et ses adjoints

Vu l'arrêté **VC-0004;**

Vu le communiqué de presse du **06/07/2024;**

Vu les textes de lois du **Code électoral :** articles L260 à L262 & L252 à 255-1;

Vu les textes de lois du **Code général des collectivités territoriales**;

Considérant les résultats des dernières élections municipales ayant eu lieu le 5 Juillet 2024;

Considérant la réunion d'officialisation des postes de maires ayant eu lieu ce jour.

ARRÊTÉ

Article 1er : À compter du 12 Juillet 2024, les maires élus aux précédentes élections municipales prennent officiellement leur poste. En outre, les maires des communautés d'agglomérations de Vice-City sont aptes dès ce jour à effectuer toutes les tâches rattachées à leur poste et se voient attribuer les responsabilités liées.

Article 2 : Les missions du maire ainsi que ses susdites responsabilités sont définies par le code général des collectivités territoriales.

Article 3 : Ayant comme but de fluidifier l'administration de l'île, les communautés d'agglomération auront comme acronyme administratif : UN -> Union; JA -> Jamestown; FC -> Falls Church et enfin WA -> Watergate.

À effet immédiat.

Cordialement.